



## Bassin de l'Andainette

FR2500119



**Département**  
Orne (61)

**Communes**  
Champsecret, Domfront en Poiraise,  
Perrou.

**Superficie** : 617 ha  
▶ 32 % du site en SAU  
▶ 60 % du site en forêt

**Opérateur/animateur**  
PNR Normandie-Maine

**Document d'Objectifs**  
▶ validé le 15/03/2002  
▶ arrêté le 15/12/2004

**Dates de désignation**  
▶ SIC : 07/12/2004  
▶ ZSC : 02/10/2014



Clovis LEROY/PNR Normandie-Maine

Bassin de l'Andainette

### Présentation du site

Affluent de la Varenne, qui se jette dans la Mayenne, l'Andainette coule sur des formations **ordoviciennes**. Inscrite dans un paysage boisé à l'est et bocager dans sa partie occidentale, l'Andainette est alimentée par de nombreux ruisseaux qui prennent leur source dans la forêt domaniale des Andaines au niveau des barres de grès armoricains du **synclinal** de Saint-Clair-de-Halouze. Le bassin est globalement alimenté en eau par la barre de granite de Saint-Bomer-les-Forges et les autres barres locales de grès. Le contexte géologique du site, qui associe au cours d'eau les prairies marécageuses et humides de fond de vallée puis les coteaux boisés, est composite : schistes **briovériens**, granite et formations **paléozoïques** schistogréseuses.





L'Andainette

Julia COMBRUN/PNR Normandie-Maine

La pluviosité (900 mm d'eau/an) et le fort relief sont à l'origine de crues sévères et déterminent des **étiages** moyennement soutenus. Les milieux à fonds caillouteux sont très propices au Chabot et à la Truite. Une population d'Écrevisses à pieds blancs est encore présente dans le secteur forestier, localisé pour partie en forêt domaniale. La pêche y est strictement interdite, la partie domaniale, louée à la Fédération Départementale des Pêcheurs de l'Orne, est mise en réserve de pêche.

**aquifères** : nappes d'eau souterraines

**ordovicien** : période géologique de l'ère primaire se situant entre -505 et -441 millions d'années

**synclinal** : pli géologique où les éléments situés à l'intérieur de la courbure étaient, avant la déformation, les plus hauts donc les plus récents

**briovérien** : période géologique se situant entre -900 et -650 millions d'années.

**paléozoïque** : ère géologique ayant duré de -570 à -230 millions d'années.

**étiage** : niveau le plus bas d'un cours d'eau



Prairie tourbeuse

Julia COMBRUN/PNR Normandie-Maine

## Habitats et espèces justifiant le site

### Habitats d'intérêt européen présents sur le site

Type de milieu	Code	Habitat naturel	Surface (ha)
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6410	Prairies para tourbeuses à molinie	2,22
	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2,4
Tourbières acides à sphaignes	7140	Tourbières de transition et tremblantes	0,05
Forêts de l'Europe tempérée	9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus	107,39
	9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	4,63
	<b>91E0*</b>	<b>Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i></b>	<b>6,16</b>

\* = habitat prioritaire



Hêtraie à Jacinthe des bois

Julia COMBRUN/PNR Normandie-Maine

### Espèces d'intérêt européen présentes sur le site

Type d'espèce	Code	Nom scientifique	Nom commun
Poissons	1096	<i>Lampetra planeri</i>	Lamproie de Planer
	5315	<i>Cottus perifretum</i>	Chabot
Crustacés	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	Écrevisse à pieds blancs

Lamproies de Planer (*Lampetra planeri*)

Emilien LASNE/Université de Savoie

## Activités socio-économiques

### Agriculture

L'évolution de l'activité agricole a donné la structure du paysage actuel. Aujourd'hui, c'est essentiellement l'élevage qui permet l'exploitation des parcelles bocagères. Quelques vergers de pommiers et poiriers sont encore dispersés mais ne constituent pas une véritable production. Les hauts de versants sont plus favorables à quelques labours et à la culture du maïs.

### Exploitation forestière

La forêt domaniale des Andaines représente plus de la moitié de la surface du bassin versant. L'O.N.F. exploitait cette forêt en favorisant la plantation de résineux sur les fonds engorgés. Mais le nouveau plan d'aménagement pour une gestion sylvicole plus durable, amorce un changement progressif dans la sylviculture des fonds hydromorphes. L'O.N.F. envisage de passer à une sylviculture irrégulière à base de Chêne (sessile ou pédonculé) et/ou de Pin sylvestre, l'unité de gestion n'étant plus la parcelle entière, mais des bouquets ou parquets tenant compte des spécificités stationnelles et des peuplements en place.

En dehors du massif domanial, quelques propriétaires privés exploitent des parcelles en forêt ou plantent sur des terrains progressivement abandonnés par l'agriculture.

### Pêche

Le bassin de l'Andainette est classé en première catégorie piscicole. Les associations locales de pêche procèdent à des lâchers de Truites fario. La pêche à l'écrevisse fût longtemps pratiquée sur l'ensemble des rivières, hors des réserves de pêche situées en forêt domaniale

## Enjeux et Objectifs

Les espèces visées par Natura 2000 sur le bassin de l'Andainette ont besoin d'un équilibre entre ombre et lumière, d'une eau de bonne qualité, fraîche et courante, et d'un substrat minéral ouvert et diversifié. Les objectifs sont déclinés à l'échelle des 2 entités paysagères identifiées sur le site, le secteur forestier et le secteur agricole. Pour ces 2 entités, les objectifs principaux sont :

- ▶ Maintenir ou améliorer les habitats favorables aux trois espèces de la Directive
- ▶ Maintenir des conditions d'équilibre et de fonctionnalité en préservant ou restaurant les milieux riverains
- ▶ Sensibiliser sur le caractère patrimonial des espèces présentes

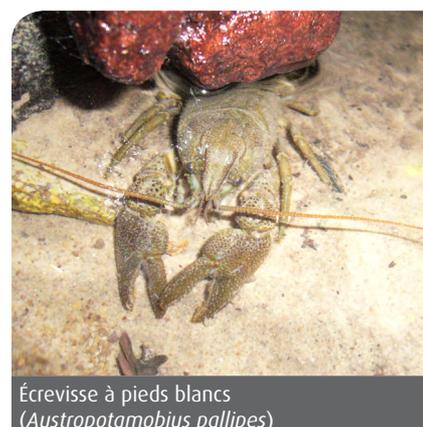


L'Andainette

Julia COMBRUN/PNR Normandie-Maine

Chabot  
(*Cotus perifretum*)

CPIE des Collines Normandes

Écrevisse à pieds blancs  
(*Austropotamobius pallipes*)

CPIE des Collines Normandes

## Objectifs par type de milieu et/ou d'activités

Milieu/ Secteur/ Activité	Objectifs définis lors du DOCOB
Agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir la diversité des substrats de fond</li> <li>▶ Maintenir la qualité des eaux</li> <li>▶ Maintenir des débits surtout en période estivale et en période de reproduction</li> <li>▶ Stabiliser les berges</li> </ul>
Forestier	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir la fonctionnalité des zones hydromorphes en tant que zones tampons</li> <li>▶ Maintenir la fonctionnalité des zones non hydromorphes sur la rétention de l'eau et les phénomènes d'érosion.</li> <li>▶ Maintenir une diversité des substrats de fond</li> <li>▶ Maintenir une bonne qualité de l'eau en évitant son acidification et en garantissant une température d'eau fraîche</li> <li>▶ Maintenir un bon écoulement du cours d'eau, en évitant sa divagation</li> <li>▶ Maintenir la diversité des habitats</li> </ul>
Animation Docob	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Informer et sensibiliser le public à la préservation des trois espèces (plaquettes, réunions de vulgarisation...)</li> </ul>
Milieu aquatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir les populations de Chabot et de Lamproie de Planer</li> <li>▶ Restaurer les populations d'Écrevisses à pieds blancs</li> <li>▶ Maintenir les habitats favorables aux trois espèces de la Directive</li> </ul>

## Actions pouvant impacter les habitats et les espèces d'intérêt européen

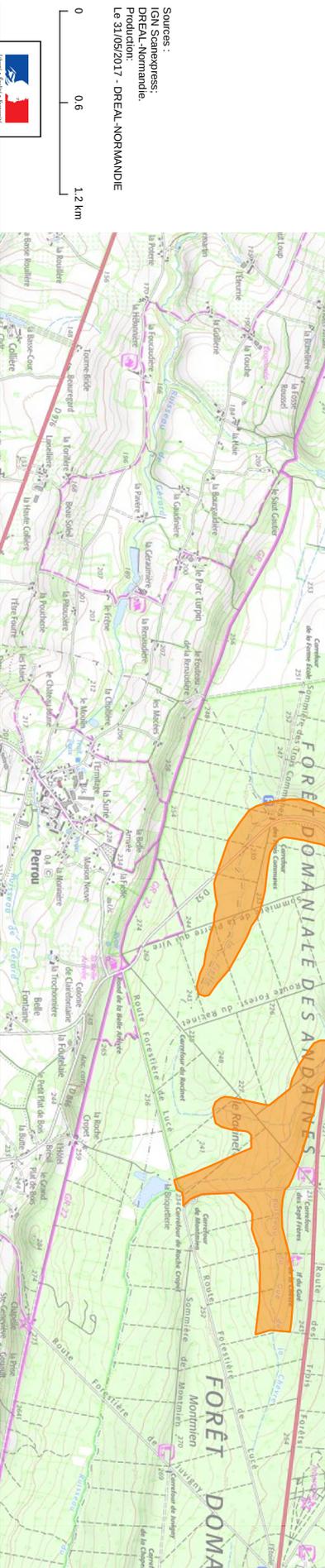
Habitat/ Espèce	Habitats naturels (code Natura 2000)	Actions favorables à la préservation, voire à la restauration du milieu/ de l'espèce	Actions défavorables
Eau douce	Habitat des espèces aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Empêcher l'accès du bétail au cours d'eau</li> <li>▶ Aménager la traversée du cours d'eau pour le bétail et/ou les engins</li> <li>▶ Restaurer et entretenir une ripisylve fonctionnelle</li> <li>▶ Enlever les embâcles entravant l'écoulement de l'eau</li> <li>▶ Restaurer les berges érodées par génie végétal</li> <li>▶ Restaurer une ripisylve feuillue en forêt</li> <li>▶ Suivi de la qualité des eaux</li> <li>▶ Suivi des populations afin de mesurer les incidences de la gestion mise en œuvre sur ces espèces</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Pollution diffuse ou accidentelle</li> <li>▶ Colmatage des zones favorables à la reproduction des espèces</li> <li>▶ Entretien non-adapté de la végétation des berges</li> <li>▶ Travaux hydrauliques</li> <li>▶ Curage et faucardage non maîtrisés</li> <li>▶ Embâcles perturbateurs</li> <li>▶ Drainage</li> <li>▶ Espèces exotiques envahissantes (Écrevisse de Californie et Rat musqué)</li> </ul>
Écrevisse à pieds blancs (1029)		<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cf. habitat des espèces aquatiques</li> <li>▶ Affiner l'étude des causes de régression des populations</li> <li>▶ Mettre en place un programme de réintroduction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Cf. habitat des espèces aquatiques</li> </ul>

Natura 2000 en Normandie  
Site: Bassin de l'Andainette - FR2500119



Site Natura 2000 - FR2500119

Cliquez sur le logo ci-dessous pour accéder aux informations liées au site



Sources :  
IGN, Sandre,  
DREAL Normandie,  
Production:  
Le 31/05/2017 - DREAL NORMANDIE



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - NORMANDIE

www.normandie.developpement-urbain.pouv.fr

## Liens utiles

- ▶ **INPN** : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR2500119>
- ▶ **CARMEN**: [carmen.naturefrance.fr](http://carmen.naturefrance.fr)
- ▶ **Parc Naturel Régional Normandie Maine** : [http://pnr-normandie-maine.n2000.fr/pnrnm/bassin\\_andainette](http://pnr-normandie-maine.n2000.fr/pnrnm/bassin_andainette)
- ▶ **DREAL de Normandie** : <http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr>
- ▶ **DDT 61** : <http://www.orne.gouv.fr/la-direction-departementale-des-territoires-ddt-r2913.html>

**Fiche actualisée en août 2018**

**Ministère de la Transition Écologique et Solidaire**

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie

Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex  
Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03

[dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr)

1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex  
Tél. : 02 35 58 53 27 - Fax : 02 35 58 53 03